



Infos express

Nous avons rencontré en intersyndicale le délégué interrégional. Dès le début, nous lui avons dit qu'un seul point était à l'ordre du jour : les suppressions d'emplois à la Réunion. Notre exigence est claire : les suppressions, ça suffit et il nous faut des emplois pour mener à bien nos missions.

Manifestement, l'administration **ne veut pas pour le moment prendre la mesure de ce mouvement**. Mais vous pouvez être sûr qu'ils sont conscients de votre niveau de mobilisation (les chiffres sont exceptionnels : cf message d'hier)

Quand on parle de difficultés, de charges élevées, de souffrance, il ne parle qu'indicateurs ou chiffres..Il a été clair sur un point : nos emplois sont supprimés à cause de certains indicateurs (DPR, Télédéclarations, relance....) Scandale, quand vous savez que de nombreuses tâches sont abandonnées ou mises de côté pour triturer ces indicateurs. Ubuesque : on va peut-être supprimer 1 ou 2 postes au CDI de St Pierre à cause de certains indicateurs (relance par ex) alors que le travail n'a pas été fait correctement faute de temps et d'agents. N'importe quoi!

On lui a rappelé que les trésoreries étaient asphyxiées par une réception lourde (spécificité de la Réunion).

A la question des suppressions d'emplois, **il n'a pas la capacité de nous répondre aujourd'hui**. Nos exigences seront transmises à qui de droit.

Il est hors de question qu'on lâche le morceau, le mouvement puise sa légitimité dans votre mobilisation extraordinaire d'hier. **Nous allons prendre des initiatives fortes tant en local qu'en national**. Ce n'est que le début! Les agents doivent être respectés.

L'intersyndicale a été ferme hier : on veut une réponse sur nos emplois. On lui a démontré que ces suppressions étaient un grand moment d'égarement de la part de la DG ou une méconnaissance de la situation réelle du département.

L'intersyndicale interpellera très rapidement le Ministre sur la situation catastrophique de la Réunion qui impose des réponses rapides.

Bon courage et @bientôt

Pascal VALIAMIN

SNUI-Réunion

<http://www.snui.fr/snui-locaux/reunion/>